

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

J. D'HARCOURT

Correspondance

Journal de la société statistique de Paris, tome 79 (1938), p. 300-301

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1938__79_300_0

© Société de statistique de Paris, 1938, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II

CORRESPONDANCE

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

N'ayant pu assister à l'exposé de M. Blondeaux, sur les Tabacs et Allumettes, je n'en ai pris connaissance que dans le *Bulletin*, et je voudrais vous faire part des remarques qu'il m'a inspirées.

Les chiffres extrêmement nombreux et bien présentés que l'on y trouve permettent de se faire une idée bien nette de la question. Dois-je vous avouer que leur examen ne m'a pas amené aux mêmes conclusions que M. Blondeaux, c'est-à-dire à la glorification du Monopole d'État?

Le tableau n° 4 de la page 164 fait ressortir que ce sont les États à Monopole où le pourcentage prélevé par l'État est le plus fort par rapport au produit brut des ventes; et l'auteur de conclure aux avantages du régime du monopole « surtout au point de vue du bénéfice de l'État ». *Taux de prélèvement maximum* de l'État ne signifie nullement *recette maximum*. Si ce taux de prélèvement est tel qu'il décourage la consommation, il n'est plus du tout certain qu'il soit particulièrement propice aux finances de l'État. Et c'est précisément ce qui se passe puisque comme l'indique le tableau n° 3, la consommation est beaucoup moins forte dans les États à monopole que dans les États à régime de liberté. Ceci est confirmé par l'exemple classique de l'Angleterre qui retire des impôts sur le tabac une recette très supérieure au produit du monopole français.

Le monopole qui ne se révèle pas avantageux du point de vue de l'État,

le serait-il pour l'usager?... Il semble que l'on puisse répondre par la négative, puisque d'après ce que je viens de dire, le consommateur montre où va sa sympathie par son plus grand empressement à consommer dans les pays de liberté. Mais l'auteur a mis en évidence, par un troisième tableau (p. 164 en bas à gauche) que le prix or du kilo de tabac est moins élevé dans les États à monopole que dans ceux à régime de liberté. A-t-il entendu en tirer argument en faveur du monopole?... Je ne le sais pas; en tous cas, s'il en était ainsi, la réfutation serait par trop facile, et la plupart de nos collègues l'auront faite d'eux-mêmes. Les prix or, en soi, n'ont aucune espèce de signification concrète si on ne les rapproche pas des revenus or. Croit-on, par exemple, que parce qu'on constate des prix or assez voisins l'un de l'autre en Italie et aux États-Unis, le régime italien soit aussi favorable au consommateur que le régime américain? On sera mieux renseigné sur leurs sorts respectifs en se rapportant au tableau n° 3, où l'on constate que le citoyen américain moyen peut se permettre une consommation de tabac presque quadruple de celle de l'italien.

Ce que l'on peut dire d'une façon générale, et ce que confirme le tableau des prix-or du kilo de tabac, c'est que les prix-or sont le plus souvent élevés dans les pays à haut standard de vie. S'il se trouve que ce sont-là précisément les pays qui préfèrent les solutions de liberté, est-il logique d'en tirer argument contre-celle-ci?

Ajoutons encore que l'emploi des indices or, déjà si sujets à caution en temps de régime stable, est tout à fait à prescrire en un temps de désordre monétaire; or, c'est en 1924 et 1926, époques de variations catastrophiques de la monnaie, que l'auteur a pris ses chiffres!

En terminant, je me permets de signaler quelques fautes d'impression, du reste faciles à rétablir, dans le texte du tableau des consommations annuelles. Par ailleurs, dans le tableau des prix-or, une omission est à remarquer : le chiffre n'est pas donné pour l'Angleterre. On peut le reconstituer d'après les indications du tableau n° 3 et l'on trouve la valeur de 65 francs qui est complètement hors de proportion avec les autres et qui met largement l'Angleterre en tête de la liste. Également dans le tableau n° 1, on est surpris de trouver deux colonnes, l'une « Produit net du Monopole », l'autre « Produit net du monopole en monnaie locale » qui fait double emploi. Mêmes observations pour les colonnes « Produit net des impôts sur le Tabac » et « Produit net des impôts sur le tabac en monnaie locale ». A signaler une erreur par laquelle, dans la première de ces deux colonnes on a transcrit le chiffre du budget *total* des États-Unis, soit : 3.259.938.756 dollars au lieu du chiffre du produit des impôts sur le tabac.

Si je me permets de discuter l'article de M. Blondeaux, d'ailleurs très digne d'être étudié et médité, c'est que la personnalité des auteurs, aussi bien que l'excellence de la présentation ont des chances de donner à leurs conclusions une très grande portée. Leur article a déjà été cité, et le sera sans doute encore, comme une preuve autorisée et incontestable des bienfaits de l'État industriel. Je me permets de penser, au contraire, que les chiffres mêmes dont il est fait état, loin de venir à l'appui de cette thèse, contribuent à en démontrer le mal fondé.

J. D'HARCOURT.